



(<https://toutpourmonvelo.com>)



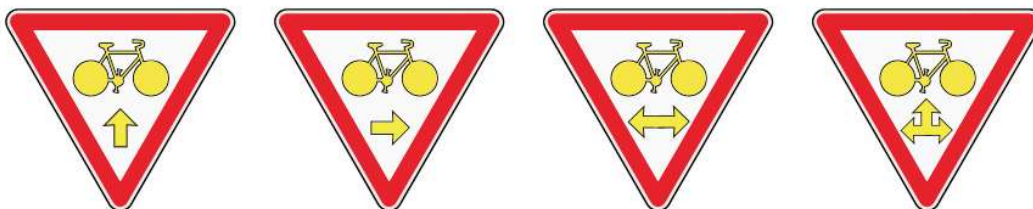
Qu'est-ce qu'un panneau M12 ?

Pas toujours bien connu, ces panneaux « M12 » se sont multipliés dans nos métropoles depuis quelques années. Découvrez la réglementation et les questions autour de cette signalisation.

Le panneau M 12	Caractéristiques
 Fonction	Permet aux cyclistes de passer au rouge sous certaines conditions
 Installation	Sous un feu tricolore
 Réglementation	Autorisation conditionnelle de franchissement, définie par le Code de la route en 1967 Évolution en 2024 pour application aux trottinettes électriques
 Objectifs	Faciliter la circulation des vélos, éviter redémarrages simultanés avec les véhicules
 Droits et devoirs	Cédez le passage aux piétons et aux véhicules ayant le feu vert
 Utilisation internationale	Présent en Hollande, Belgique, Suisse sous divers noms

Le panneau m12 : un Cédez-le-passage cycliste

C'est un panneau triangulaire, pointe orientée vers les bas, avec un rebord rouge et un pictogramme de vélo jaune au centre.



Il permet, pour les cyclistes, de passer quand le feu est rouge, si les conditions le permettent et qu'ils aillent dans la direction indiquée par la ou les flèches jaunes.



Un M12 à quelques pas de chez moi à Lyon

Avec un M12, un feu tricolore devient donc un cédez-le-passage. Bien évidemment, cela est autorisé si la situation est sans danger. Il est alors de la responsabilité du cycliste de contrôler et d'apprécier le risque : voitures engagées qui ont le feu vert, piétons.

En cas d'absence de ce panneau, la règle classique s'applique (et 135 € d'amende en cas de non-respect du feu).

Où est installé le panonceau M12 ?

Il est positionné en dessous d'un feu tricolore. Malheureusement, ils sont souvent recouverts d'autocollants, notamment dans les centres urbains, car ils sont accessibles à hauteur d'une personne.



Panneau M12 envahi par les stickers

Panneau m12 : quelle est la réglementation ? Que dit le Code de la route ?

Voici la définition, dans sa version initiale en 1967 :

“Panonceaux d’autorisation conditionnelle de franchissement pour cycles (M12)

Les panonceaux M12 sont toujours associés à un signal lumineux de circulation tricolore. Ils constituent une signalisation distincte, au sens de l’[article R. 415-15 du code de la route](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074228&idArticle=LEGIARTI000006842255&dateTexte=&categorieLien=cid) (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074228&idArticle=LEGIARTI000006842255&dateTexte=&categorieLien=cid>), destinée exclusivement aux cyclistes.

Lorsque le signal lumineux impose l’arrêt, un panonceau de type M12 autorise les cyclistes à franchir la ligne d’arrêt du feu pour emprunter la direction indiquée par la flèche en respectant la priorité accordée aux autres usagers.”

Évolution du 15 mars 2024 : le panneau M12 s'applique aux trottinettes et « EDPM »

« Cette signalisation s'adresse aussi aux engins de déplacement personnel motorisés et aux cyclomobiles légers. »

Arrêté du 15 mars 2024

(<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049314193>)
relatif à la modification de la signalisation routière

Les personnes utilisant des trottinettes ou un Engin de Déplacement Personnel Motorisé sont désormais autorisées à utiliser le panneau M12 comme les cyclistes (<https://toutpourmonvelo.com/panneau-velo/>). De manière générale, ces utilisateurs sont dorénavant considérés comme les cyclistes pour l'ensemble de la réglementation (utilisation des pistes cyclables notamment).

« La signalisation des itinéraires cyclables s'adresse aux cyclistes » sont remplacés par les mots : « La signalisation des itinéraires cyclables prévue aux articles 91 à 91-6 s'adresse aux cyclistes et aux autres utilisateurs des itinéraires cyclables, englobés sous la terminologie "les cyclistes", »

Les 2 objectifs de l'installation de ces panneaux

Faciliter la circulation des vélos

Afin de développer l'usage du vélo, particulièrement dans les villes très embouteillées comme Paris, Lyon ou Grenoble, l'installation des panneaux M12 vise à faciliter la vie des cyclistes : cela permet de gagner du temps tout en limitant les efforts liés à un redémarrage.

Du fait de la vitesse modérée d'un cycliste à l'arrivée d'un carrefour, cela laisse le temps d'apprécier la situation sans imposer d'arrêt obligatoire. Alors qu'un feu tricolore oblige à attendre et plus d'énergie pour repartir, ce qui n'aide pas quand on veut arriver au travail sans suer.

Décaler les cyclistes aux feux rouges

En permettant d'avancer au feu rouge, le cédez-le-passage cycliste évite que l'usager à vélo ne redémarre simultanément qu'une voiture ou un camion qui pourrait ensuite tourner.

Cette situation est accidentogène, car la bicyclette se retrouve potentiellement dans l'angle mort du véhicule, sans protection. En évitant l'arrêt, le M12 permet d'éviter ce cas de figure.

Un longtail électrique neuf à partir de 2 899€

Meilleur prix: 2890 €



Cycles.brumaire.co

2890 €

[Voir l'offre](#)

Qui décide de l'installation d'un panneau M12 ?

Ce sont directement les collectivités territoriales qui décident localement. C'est pour cette raison que l'on retrouve beaucoup plus de M12 dans les villes qui ont une politique favorable aux mobilités douces. Elles ont la responsabilité d'estimer les carrefours sur lesquels l'utilisation de M12 est possible.

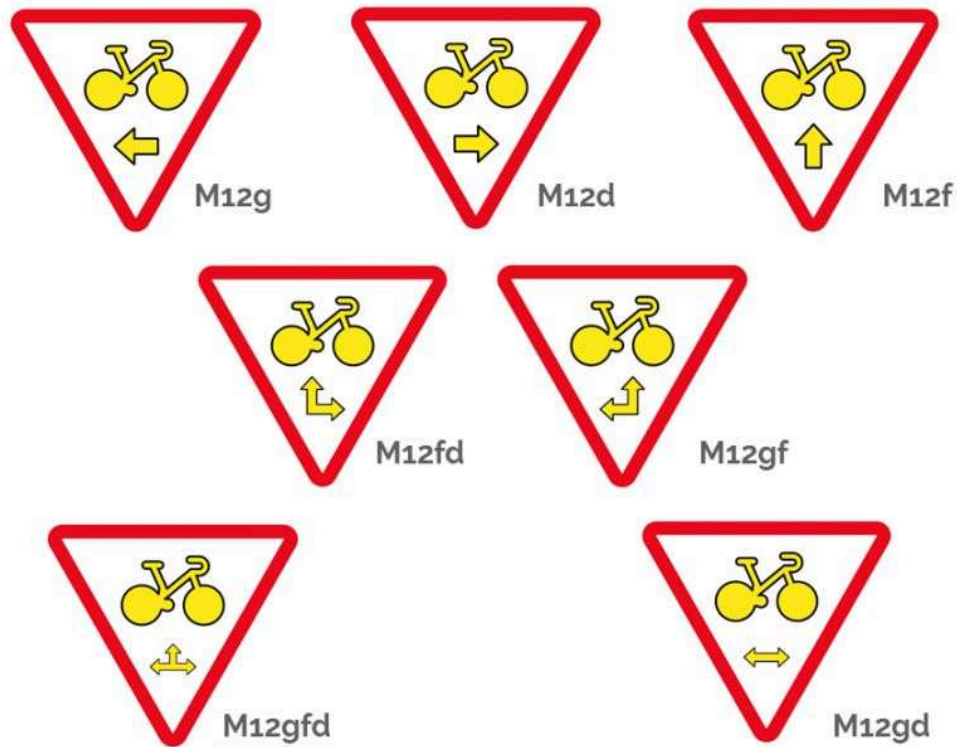
Les services de voirie de votre mairie, parfois aidé par des associations, vont étudier au cas par cas l'installation de cette signalisation selon :

- la covisibilité entre les usagers,
- l'importance du trafic (et les écarts de vitesse moyenne),
- la configuration et les trajectoires respectives.



Exemple du déploiement des panneaux M12 sur Montpellier (vidéo France 3)

Les 7 types de panonceaux m12



- M12g : flèche de gauche
- M12d : flèche de droite
- M12f : flèche en face
- M12fd : flèches en face et à droite
- M12gf : flèches en face et à gauche
- M12gd : flèches de gauche et de droite
- M12gfd : toutes les flèches (gauche, droite, face).

Cycliste : quels sont les droits et les devoirs avec un m12 ?

Les vélos doivent respecter une règle simple : il s'agit du même cas de figure qu'un cédez-le-passage.

Par conséquent, s'il y a un motorisé qui arrive (et qui lui avait le feu tricolore au vert), il passe. Autre élément incontournable : respect absolu des piétons. Même en présence d'un M12, un usager vélo doit laisser passer les personnes à pied.

Pour résumer : le cycliste doit céder le passage aux piétons qui traversent la chaussée malgré le fait qu'il ait l'autorisation de passer au rouge. Il doit également céder le passage aux voitures de la voie rencontrée qui ont le feu vert.

Retrouvez tous [mes articles autour du vélo en milieu urbain](https://toutpourmonvelo.com/blog/)
(<https://toutpourmonvelo.com/blog/>).

Est-ce que ce panneau M12 est dangereux ?

Une [étude du CEREMA en 2023](https://www.cerema.fr/fr/actualites/carrefours-feux-velos-evaluation-echelle-metropole-lyon) (<https://www.cerema.fr/fr/actualites/carrefours-feux-velos-evaluation-echelle-metropole-lyon>), réalisée dans la métropole de Lyon, a cherché à évaluer l'impact du déploiement de cette signalisation. Voici les enseignements clés de cette étude :

- **Dangerosité** : Pour les panneaux M12 et R19, l'étude conclut qu'ils ne semblent pas présenter de risque accru pour la sécurité des usagers de la route lorsqu'ils sont utilisés correctement.
- **Détection de la signalisation** : environ 50% des cyclistes remarquent les panneaux après avoir franchi les carrefours.
- **Compréhension des panneaux** : 60% des usagers comprennent pleinement le fonctionnement et les règles associées au panneau M12.
- **Impact sur les comportements** : l'utilisation des dispositifs M12 et R19 **n'a pas entraîné d'augmentation des franchissements au rouge non autorisés.**
- **Sécurité des usagers** : l'installation des panneaux n'a pas dégradé la sécurité des intersections étudiées et a aidé à régulariser les passages au rouge conformément aux indications.

Existe-t-il des panneaux M12 à l'étranger ?

Et bien oui, ce n'est pas une spécialité de notre administration. Selon Wikipédia, il existe depuis les années 1990 en Hollande, à partir de 2012 chez nos voisins belges et 2021 chez nos amis suisses.

Voici une version à Bruxelles, appelée B22 (pour aller à droite) et B23 pour aller tout droit.

L'équivalent belge de notre M12

Où se procurer un panneau M12 ?

Vous souhaitez faire gagner du temps à votre mairie pour se procurer ces panneaux ? Différents prestataires sont présents en ligne, comme WP signalisation (<https://panneau-de-signalisation.com/fr/67-panonceaux-d-autorisation-conditionnelle-de-franchissement-type-m12->). Votre collectivité n'aura plus d'excuses pour ne plus en installer !

(<https://track.affiliation.com/servlet/effiliation?code=WP&id=22848523>)

Les autres panneaux à connaître à vélo

Conditions générales
Mentions légales
Contact

Pour respecter le code de la route, une connaissance de la signalisation est importante et mérite parfois une actualisation. Découvrez notre article sur les 12 panneaux à connaître (<https://toutpourmonvelo.com/panneau-velo/>), pour circuler tranquillement sur votre bicyclette.

Tout pour mon Vélo – Tous droits réservés.

Même Batman s'est mis au M12